



Conseil Général
de la Martinique

COMMUNIQUE

Encore une intervention pour améliorer la sécurité

Claude LISE, Président du Conseil Général, a le plaisir d'informer les usagers que des **travaux de protection contre les chutes de blocs** seront entrepris sur **la RD 10 entre le PR07+900 (Pointe Lamare) et le PR 14+000 (Anse Céron), Commune du Prêcheur,**

à compter du 12 juillet 2010 pour une durée de trois mois et demi

Durant ces travaux, la circulation **sera ponctuellement alternée avec coupures temporaires du lundi au vendredi entre 6h et 16h.**

Les usagers sont invités à respecter la signalisation et à faire preuve de prudence à l'égard des travailleurs du chantier.